

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS



Siège social : F.F.M.N.S. 23 rue de la Sourdière 75001 PARIS
Association Loi de 1901 Reconnue d'Utilité Publique (Décret du 14 /12/1956),
ancienne Association des Professeurs de Natation Française fondée en 1927,
agrée par le Ministère des Armées (décision 15124 MA-CM-K),
membre du Comité National Olympique et Sportif Français (C.N.O.S.F.),
identifiant siret : 802 650 549 00016

www.ffmns.fr
ffmnsfrance@gmail.com



Jack Erick BOISSY
Président de la
Fédération Française des Maîtres-Nageurs Sauveteurs
23 rue de la Sourdière
75001 PARIS

Aux PRÉSIDENTS Des Centres de Formations Départementaux

Paris, le dimanche 07 Juin 2020

Objet : Reprise des formations de secourisme

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents,

J'ai le plaisir de vous annoncer, suite à la note établie par la DGSCGC en date du 05 juin 2020, la reprise des formations secourisme dans le respect des diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.

Le calendrier retenu est celui-ci :

A compter du 08 juin 2020, les formations suivantes pourront reprendre : BNSSA, SSA EI, SSAL, PAE FPS, PAE FPSC, PIC F.

A compter du 15 juin 2020, les formations suivantes pourront reprendre ; GQS, PSC1, PSE1 & PSE2, CAEPMNS, examen BNSSA.

Ci-joint trois fiches concernant les nouvelles dispositions à prendre et à appliquer.

Je suis sensible à cette période difficile qui a affecté le fonctionnement de vos associations et vous remercie pour l'exemplarité dont vous avez fait preuve en respectant toutes les consignes demandées et ce pour le bien de tous.

Je vous souhaite à tous une bonne reprise de vos activités.

Je vous prie de croire, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président FFMNS



Jack-Erick BOISSY